



Régularisation des débits sortants du lac Ontario

Commentaires de
Stratégies Saint-Laurent
Regroupement des comités de zones d'intervention prioritaire (ZIP) du Québec

Émis dans le cadre des sessions d'information
sur le Plan de régularisation Bv7

Déposés à la
Commission mixte internationale

Juin 2012

Stratégies Saint-Laurent est un organisme à but non lucratif qui regroupe les comités de zones d'intervention prioritaire (ZIP) du Québec. Sa mission première est de favoriser, par des modèles novateurs, la participation des collectivités riveraines dans la protection, la réhabilitation et la mise en valeur du Saint-Laurent.

Créé en 1989, Stratégies Saint-Laurent et les comités ZIP sont reconnus depuis 1995 comme collaborateurs privilégiés du Canada et du Québec dans le cadre de l'Entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent (Plan Saint-Laurent).



Généralité

Stratégies Saint-Laurent (SSL) ne peut qu'être favorable au principe directeur du nouveau plan de régularisation pour la gestion des débits sortants du lac Ontario au barrage Mosses-Saunders (nommé plan Bv7) qui «cherche à ramener le système du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent à un régime hydrologique *plus naturel tout en limitant les effets sur les autres intérêts*». Ainsi, en principe SSL considère que le Plan BV7 proposé par la Commission mixte internationale (CMI) constitue un plan nettement amélioré par rapport au plan original (1958) mais également un plan qui représente une bonification de celui soumis en 2007 à la consultation publique. En ce sens, la CMI a fait amende honorable en prenant en considération une série de recommandations formulées par de nombreux groupes d'intérêt, dont une large part sont issus du Québec. Cependant, même si les membres de Stratégies Saint-Laurent s'accordent pour faire valoir que ce plan représente une avancée quant à la gestion des eaux du Lac Ontario, même si le Saint-Laurent en aval du Lac Ontario est davantage soumis aux influences issues des principaux tributaires qu'au régime hydrique des Grands-Lacs, même si ce plan permet de faire des gains environnementaux substantiels notamment au niveau de la protection des milieux humides et des habitats et espèces qui y sont associés à l'échelle du Lac Ontario, même si ce plan est très favorablement accueilli par un nombre assez importants d'ONG environnementaux canadiens et enfin, même si ce plan est basé sur une approche adaptative, une approche que nous reconnaissons, des inquiétudes et des appréhensions demeurent. C'est pourquoi Stratégies Saint-Laurent sera prêt à envisager de donner son appui au présent plan conditionnellement à la prise en compte d'une série de recommandations complémentaires.

Des avantages et améliorations

Le Plan Bv7 est assurément un plan qui comporte des mesures d'amélioration vis-à-vis de la situation qui prévaut actuellement. D'ailleurs, plusieurs grands groupes canadiens n'ont pas manqué de saluer les améliorations proposées. Parmi les impacts positifs ciblés notons des gains environnementaux conséquents tels que : *l'accroissement des populations de grand*

brochet, de guifette noire et d'autres oiseaux nicheurs de marais, l'augmentation de 40 p. cent des habitats humides qui sont d'une importance vitale pour la faune autochtone (du côté ontarien), le retour ou l'augmentation d'un mammifère essentiel, le rat musqué qui est un ouvrier fondamental de l'aménagement des habitats. WWF – Canada, Save The River, The Nature Conservancy

Du point de vue social et économique, ces groupes font également état d'améliorations notables. Ainsi, le Plan BV7 fera en sorte que *les niveaux d'eau seront régulés de manière à ne pas augmenter les risques d'inondation des propriétés riveraines.* Aussi, ce plan favorisera les activités liées au loisir notamment la plaisance et les activités de chasse et pêche.

Des appréhensions et des questionnements

Écarts entre les considérations au niveau des critères d'analyse pour le Québec et l'Ontario

Des membres impliqués dans ce dossier au sein du réseau de SSL ont questionné le choix des critères d'analyse servant à évaluer les impacts ou répercussions possibles du Plan Bv7. En effet, il y a une différenciation entre le choix des critères environnementaux pour le Québec et pour l'Ontario. Par exemple, il apparaît questionnable que l'impact potentiel du plan sur les milieux humides du Québec (les communautés des marais et des prairies humides) n'ait pas été considéré. Malgré des demandes d'éclaircissement à cet égard, les réponses sont demeurées insatisfaisantes. SSL souhaite que le Plan Bv7 se dote de moyens d'évaluer en continu les impacts sur les milieux humides du Québec.

Prendre en considération les changements climatiques

Pour la tranche de temps 2010-2039, le GIEC prévoit des températures plus chaudes de l'ordre de 1 à 3°C (GIEC, 2007)¹. Cette situation entraînera une hausse de la température moyenne de l'eau, engendrant une hausse de l'évaporation des cours d'eau.²

Les prédictions entourant les précipitations sur le territoire du Québec ne font pas consensus. Selon les modèles de simulation, certains prédisent une hausse de précipitation annuellement de 20% et de 30% pour la période hivernale et d'autre une baisse (Bourque et Simonet, 2007; Environnement Canada, 2004; GIEC 2007)³. Les récents bilans, du moins pour l'été 2010 laissent entrevoir une baisse ce qui a lieu d'inquiéter surtout dans un contexte où l'évaporation, elle, tend à être à la hausse.

Les scénarios proposés dans le cadre d'une étude récente d'Environnement Canada montrent *des niveaux d'eau allant jusqu'à 1m de moins durant l'été et l'automne⁴*. Ces scénarios sont cependant considérés comme pessimiste par les auteurs. Certains intervenants contredisent ces chiffres proposant des scénarios nettement plus optimistes (baisse de niveau d'eau de l'ordre du décimètre), mais, à ce jour, aucune étude n'a officiellement pu conclure que les scénarios pessimistes étaient effectivement caducs.

Du fait des baisses de niveau d'eau et de débits appréhendés, impliquant une diminution de la libre circulation de l'eau pour certaines portions du Saint-Laurent à proximité de Montréal, il

¹ Environnement Canada. Morin, Champoux et Martin, 2009 : Analyse des impacts des changements climatiques et de travaux de maintien du niveau d'eau sur les indicateurs biotiques du fleuve Saint-Laurent.

² Idem

³ Idem

⁴ Idem

s'avère possible d'envisager que les changements climatiques favoriseront l'expansion des milieux humides. Or, selon les travaux de Morin et al. (2009) *les prairies humides augmenteraient en hectare de 300%*. Ce qui suscite des inquiétudes chez plusieurs intervenants de cette portion du territoire, c'est qu'il est fort probable que *ce serait principalement les plantes envahissantes qui en bénéficieraient le plus*. Évidemment, *l'expansion des plantes envahissantes, sous un climat plus chaud, risque de nuire à la biodiversité des zones riveraines*.⁵

Autre impact majeur à appréhender, s'il s'avérait exact que les niveaux d'eau subissent des baisses aussi importantes, l'industrie maritime favorisera, une nouvelle fois, le creusement de la Voie maritime ce qui aura des conséquences importantes en termes d'aménagement en rive (notamment sur les infrastructures) ainsi qu'en termes d'impacts sur la biodiversité littorale.

Manque de connaissances au niveau des modèles prédictifs et études complémentaires

D'ors et déjà le Plan Bv7 devrait être accompagné de moyens favorisant l'acquisition de connaissances notamment en matière de développement de modèles prédictifs basé sur de solides études. Or, les représentants gouvernementaux questionnés ont tous laissés entendre qu'aucune mesure financière n'était prévue à cet égard.

À cet effet nous rejoignons nos collègues de chez Nature Québec qui, d'une part, font valoir très justement *que le nouveau plan de régularisation devra, par une approche de précaution, gérer soit la décroissance, à long terme, de ces volumes d'eau et/ou à l'occasion, les apports soudains de grands volumes d'eau, et ce, été comme hiver* et d'autre part se questionnent sur les moyens qui seront mis en place afin *d'effectuer tout le travail de modélisation climatique en continu au cours des prochaines décennies, comment les juridictions et les gouvernements fédéraux investiront-ils chacun afin d'assurer cela sont des questions clés qui demeurent actuellement sans réponses*. Or, ce sont justement, à nos yeux, ces moyens qui pourront garantir une approche adaptative, intégrée et qui assureront une gestion dite « par précaution ».

Capacités de suivi et de réponse dans un contexte de coupures budgétaire

En ce qui a trait aux impacts possibles et notamment à une possible prolifération des plantes exotiques envahissantes, *il faudra persévérer dans le suivi qui en est fait afin de développer des moyens d'en prévenir une occupation opportuniste et abusive des berges*⁶. Or, dans le contexte actuel de rationalisation des dépenses de l'État qui engendre des coupures importantes particulièrement au sein des ministères fédéraux justement responsables des divers programmes de suivi, les efforts de suivi et la capacité de réponse s'en trouveront fortement minimisés. Or, l'approche du Plan Bv7 repose en bonne part sur la capacité à s'adapter (la gestion adaptative). Cette même capacité est dépendante de notre compétence à obtenir des indices ou indicateurs fournis par des données et des observations actualisées en continu.

Ainsi, bien que SSL reconnaisse tout l'intérêt de s'inscrire dans une démarche de gestion adaptative, l'organisme craint qu'une telle approche non pourvue de moyens financiers adéquats pour la portion fluviale ne s'avèrera que peu fonctionnelle, voire déficiente.

⁵ Idem

⁶ Environnement Canada. Morin, Champoux et Martin, 2009 : Analyse des impacts des changements climatiques et de travaux de maintien du niveau d'eau sur les indicateurs biotiques du fleuve Saint-Laurent.

Aussi, toujours dans ce contexte de rationalisation quelle organisation ou gouvernement sera en mesure de mettre en place une série de mesures de mitigation des impacts?

Stratégie de communication et d'information

La résilience des collectivités riveraines face aux problématiques engendrées par les fluctuations possibles des niveaux d'eau, en matière d'aménagement riverain, d'adaptation des infrastructures ainsi qu'en matière de sécurité publique (les modalités d'urgence), repose notamment sur une solide approche de communication et sur la mise en place d'outils de diffusion. Or, actuellement, il semble qu'il y ait absence d'une stratégie de communication et d'information auprès des élus, gestionnaires et usagers du Saint-Laurent. Le Plan Bv7 doit donc rapidement s'attarder sur cette approche et proposer une série de mesures et des budgets conséquents. Cette stratégie devrait pouvoir à la fois prévoir des démarches préventives favorisant la résilience et la capacité d'adaptation comme une approche basée sur le suivi et l'écosurveillance en continu.

Conclusion

En guise de courte conclusion, Stratégies Saint-Laurent tient à souligner les efforts consentis à ce jour en matière d'information des groupes d'intérêt et en matière d'écoute de la part des représentants de la Commission mixte internationale. Stratégies Saint-Laurent reconnaît également les améliorations associées à la nouvelle version du plan de régularisation et plus particulièrement le souci d'aller vers une gestion plus naturelle et écosystémique du système Grand Lac Saint-Laurent. Stratégies Saint-Laurent adhère au principe de la gestion adaptative enchâssé dans l'actuelle proposition de plan. Cependant, Stratégies Saint-Laurent ne peut qu'émettre des réserves quant à la capacité de ce plan à atteindre les résultats en matière de gestion adaptative et par le fait même à la capacité d'obtenir des conditions qui préleveront au maintien de l'intégrité des écosystèmes fragiles du Saint-Laurent et au maintien des usages importants qui y sont associés. Il nous apparaît donc nécessaire d'obtenir des garanties et plus d'informations à l'égard des moyens, des stratégies et des ressources financières et techniques qui seront attribuées à la gestion et au suivi de ce plan avant d'être en mesure d'y adhérer.